



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Culture Études

Baromètre des festivals 2024

Bérangère Dujardin
Edwige Millery

2025-4

Baromètre des festivals 2024

**Bérangère Dujardin
et Edwige Millery***

En 2024, des milliers de festivals ont enrichi le calendrier culturel avec une grande diversité de formes, de domaines et de durée. Des mégafestivals de musique rassemblant plus de 30 000 festivaliers à des événements plus modestes autour du livre et de la littérature, le paysage festivalier est multiple, varié et contrasté.

Le *Baromètre des festivals* du ministère de la Culture permet d'en saisir la diversité à travers plusieurs indicateurs : domaine de programmation, saisonnalité, ancienneté, durée du festival, jauge, dispositifs de programmation (en plein air ou en salle, sur un seul site, une ou plusieurs scènes, par exemple), résultat financier de l'édition 2024, enjeux et défis économiques et sociaux. En 2024, près de 2 000 festivals ont répondu à l'enquête barométrique, ce qui permet de dresser un portrait de cette activité essentielle à la vie culturelle en France.

Le spectacle vivant occupe une place centrale dans l'univers festivalier et rassemble près des deux tiers des festivals, dont 46 % de festivals de musique et 21 % de spectacle vivant hors musique : arts de la rue, théâtre, danse, cirque. Pour autant, il existe des festivals historiques dans tous les autres domaines, et leur renouvellement se mesure à une dynamique de création post-pandémie : si plus des deux tiers des festivals répondants à l'enquête ont été créés depuis 2000, plus d'un festival sur dix l'a été après 2019.

En 2024, plus de la moitié des festivals observent une hausse de leurs dépenses artistiques et techniques. Par ailleurs, près de la moitié des festivals enregistrent des recettes de billetterie en hausse. Au total, plus de quatre festivals sur dix enregistrent un résultat négatif, un bilan qui se décline différemment selon les domaines, les festivals de cinéma semblant moins concernés par exemple.

Les engagements sociétaux sont au cœur des préoccupations des organisateurs de festivals : plus de sept festivals sur dix déclarent intégrer des objectifs du développement durable parmi leurs priorités, et les trois quarts des festivals de musique s'impliquent activement dans la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels.

Enfin, en dépit des difficultés économiques, plus de huit festivals sur dix entendent reconduire une édition en 2025, ce qui témoigne de la vitalité du fait festivalier en France.

* Chargées d'études au Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS).

Le *Baromètre des festivals* répond à la volonté du ministère de la Culture, de ses opérateurs et des fédérations et associations professionnelles de disposer d'un outil de mesure de l'activité festivalière dès la fin de la saison estivale au cours de laquelle se déroulent une partie des festivals emblématiques. Lancé à titre expérimental en 2023 auprès d'une centaine de festivals de tous domaines et de toutes tailles, il a été élargi, en 2024, à l'ensemble des plus de 7 000 festivals identifiés dans la *Cartographie des festivals* (2022), par le Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS) et la Direction générale de la création artistique, en partenariat avec le Centre national de la musique (CNM) et avec l'appui de plusieurs fédérations professionnelles¹.

Près de 2 000 festivals répondants : panorama des répondants par domaine artistique

Près de 7 000 festivals identifiés dans la *Cartographie nationale des festivals*² et disposant d'une adresse électronique ont été contactés, et 1 810 réponses exploitables ont pu être collectées pour les festivals ayant connu une édition en 2024. Une fois la base des répondants consolidée, on compte 1 719 festivals pour lesquels une édition était programmée en 2024, qu'elle ait finalement eu lieu ou ait dû être annulée, et 1 700 festivals qui ont pu se tenir, pour lesquels des réponses ont été collectées, diversement complétées selon les volets de l'enquête³.

Au sein de ce panel, le spectacle vivant⁴ est le domaine le plus représenté : plus des deux tiers des festivals sont des festivals de spectacle vivant et la musique y est la discipline la plus présente (46 % des festivals répondants), devant le spectacle vivant hors musique (théâtre, danse, cirque, marionnettes, 21 %). Les autres domaines représentent chacun près d'un dixième ou moins de l'ensemble du

1. France Festivals, le syndicat des musiques actuelles (SMA) et Ekoscènes. Le dispositif a vocation à intégrer toutes les fédérations et tous les réseaux professionnels qui souhaitent relayer le dispositif auprès de leurs adhérents et bénéficier des résultats détaillés pour ces derniers.

2. Edwige MILLERY, Emmanuel NÉGRIER et Stéphane COURSIÈRE, *Cartographie nationale des festivals : entre l'éphémère et le permanent, une dynamique culturelle territoriale*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études », 2023-2.

3. Par convention, dans la suite du texte, lorsqu'il est fait mention des festivals, il faut entendre : les festivals répondants.

4. Les domaines correspondent à ceux définis à l'échelle européenne comme constituant le champ statistique de la culture (<https://shs.cairn.info/revue-culture-methodes-2011-3-page-1?lang=fr>). Compte tenu de la particularité de la musique au sein du spectacle en matière de festival, ce sous-domaine, a été séparé des autres arts du spectacle qui forment le spectacle vivant dans l'analyse. Par convention, dans la suite du texte, lorsqu'il est fait mention du spectacle vivant, il s'agit du spectacle vivant hors musique.

panel : 11 % pour le cinéma et l’audiovisuel, 10 % pour les festivals pluridisciplinaires, 8 % pour les festivals du livre et de littérature, 4 % pour les arts visuels. La prédominance des festivals de spectacle vivant est confirmée par l’activité de référence choisie par les festivals dans la nomenclature d’activités française (NAF 2) : 47 % relèvent du code 90.01Z : arts du spectacle vivant, 7 % du code 90.02Z : activités de soutien au spectacle vivant et 3 % du code 90.04Z : gestion de salles de spectacles (tableau 1 *bis*). En plus de la part majoritaire du spectacle vivant dans l’activité festivalière, avec pas moins de 35 activités différentes déclarées par les festivals répondants, l’approche par la NAF 2 révèle aussi la diversité des domaines et des acteurs (privés et publics).

Cette part importante des festivals de musique et de spectacle vivant s’explique sans doute par la prédilection du public pour une forme événementielle qui favorise la mise en présence d’artistes et de publics. Toutefois, comme l’a précédemment montré le *Dispositif d’observation des festivals*⁵, de grands festivals historiques existent dans tous les domaines, comme les Rencontres européennes de la photographie dans le domaine des arts visuels, par exemple⁶. La forme festivalière n’est donc pas exclusivement liée à la musique et au spectacle vivant, même si elle s’y prête particulièrement. Un effort devra être fait en 2025 pour inciter les festivals d’arts visuels, de cinéma et du livre et de littérature à répondre au baromètre afin d’améliorer le suivi de leur activité festivalière.

Tableau 1 – Panorama des répondants en 2024

En %

Domaine	Baromètre 2024	Cartographie 2019	Dispositif d'observation des festivals 2021
Arts visuels	4	5	9
Cinéma et audiovisuel	11	9	14
Livre et littérature	8	12	16
Pluridisciplinaire	10	6	/
Spectacle vivant – autres	21	22	20
Spectacle vivant – musique	46	44	42
Total général	100	100	100
<i>Nombre de festivals répondants</i>	<i>1 700</i>	<i>7 300</i>	<i>1 399</i>

Sources : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture ; Cartographie des festivals 2019, DEPS/France Festivals/Cepel/LA. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine ; Dispositif d’observation des festivals, enquête 2021, Centre d’études politiques et sociales Cepel/CNRS

5. *Dispositif d’observation des festivals*, enquête 2021, Centre d’études politiques et sociales Cepel/CNRS
6. Aurélien DJAKOUANE et Emmanuel NÉGRIER, *Festivals, territoire et société*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS/Presses de Sciences Po, coll. « Questions de culture », 2021.

Tableau 1 bis – Répartition des festivals selon la nomenclature française d'activités (NAF) en 2024

Unités et %

	Nombre de festivals	En %
90.01Z Arts du spectacle vivant	570	47
94.99Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	278	23
90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant	83	7
84.11Z Administration publique générale	78	6
90.04Z Gestion de salles de spectacles	42	3
59.14Z Projection de films cinématographiques	27	2
93.29Z Autres activités récréatives et de loisirs	24	2
82.30Z Organisation de foires, salons professionnels et congrès	12	1
85.52Z Enseignement culturel	11	1
90.03B Autre création artistique	11	1
59.11C Production de films pour le cinéma	8	1
84.12Z Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que Sécurité sociale	8	1
91.03Z Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	8	1
92.3A Activités artistiques	7	1
59.11A Production de films et de programmes pour la télévision	5	< 1
59.11B Production de films institutionnels et publicitaires	5	< 1
79.90Z Autres services de réservation et activités connexes	5	< 1
88.99B Action sociale sans hébergement	5	< 1
93.12Z Activités de clubs de sports	5	< 1
74.20Z Activités photographiques	4	< 1
90.03A Création artistique relevant des arts plastiques	4	< 1
85.42Z Enseignement supérieur	3	< 1
59.13A Distribution de films cinématographiques	2	< 1
73.11Z Activités des agences de publicité	2	< 1
91.01Z Gestion des bibliothèques et des archives	2	< 1
01.61Z Activités de soutien aux cultures	1	< 1
02.40Z Services de soutien à l'exploitation forestière	1	< 1
55.20Z Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	1	< 1
58.14Z Édition de revues et périodiques	1	< 1
82.99Z Autres activités de soutien aux entreprises	1	< 1
85.59B Autres enseignements	1	< 1
91.02Z Gestion des musées	1	< 1
91.03Z Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	1	< 1
93.11Z Gestion d'installations sportives	1	< 1
94.12Z Activités des organisations professionnelles	1	< 1

Champ : 1 219 festivals répondants, non-réponse exclue.

Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Musique : les musiques actuelles forment près des deux tiers des festivals de musique

Au sein des festivals de musique, les musiques actuelles prédominent et représentent 64 % des festivals de musique (tableau 2). Plus d'un tiers de ces festivals (34 %) ne déclarent pas d'esthétique particulière (« musiques actuelles sans distinction », près d'un festival sur cinq de musiques actuelles est un festival de jazz et musiques improvisées, 13 % sont des festivals de musiques traditionnelles et musiques du monde, 11 % des festivals de rock, 9 % des festivals de musique électronique, 8 % des festivals de chanson et 3 % des festivals de musique hip-hop et musiques urbaines (graphique 1).

Tableau 2 – Répartition par sous-domaine des festivals de musique en 2024

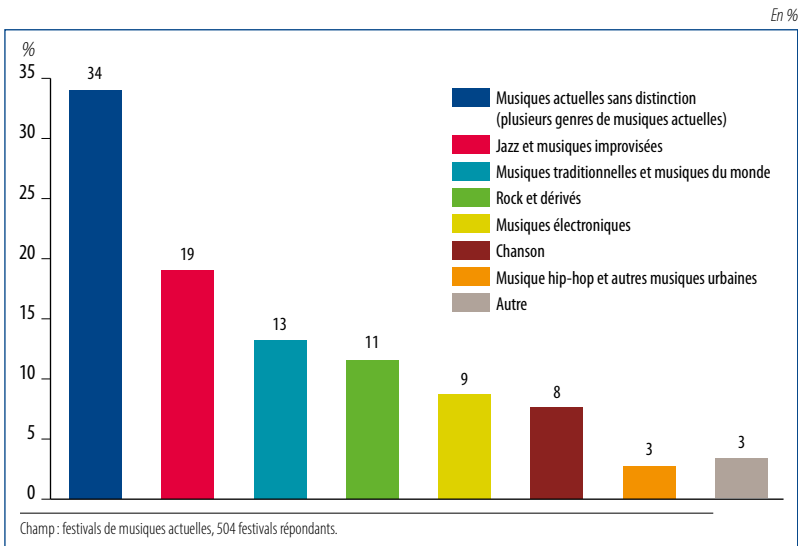
En %

Musiques actuelles	64
Musiques classique et contemporaine	34
Musiques actuelles et musiques classique et contemporaine	2
Ensemble festivals de musique	100

Champ : festivals de musique, 781 festivals répondants.

Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Graphique 1 – Répartition par sous-domaine des festivals de musiques actuelles en 2024



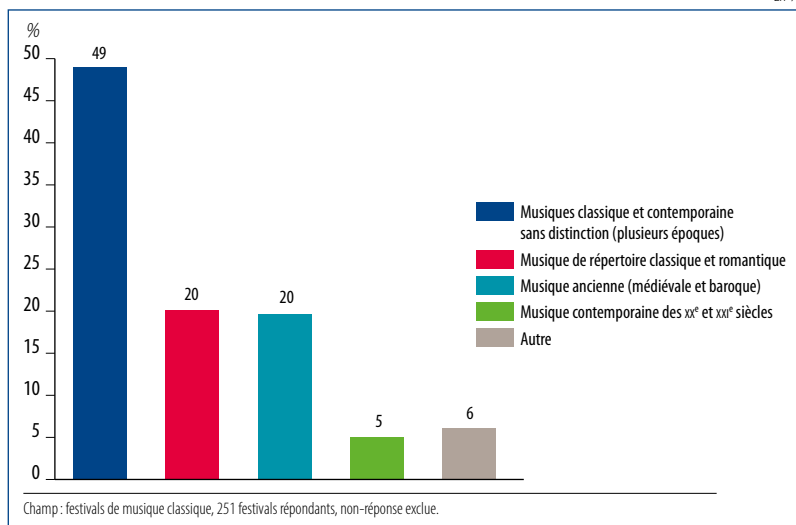
Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Musiques classique et contemporaine : la part belle au classique

Dans le domaine des musiques classique et contemporaine, près de la moitié des festivals déclarent une programmation sans esthétique particulière, tandis qu'un festival sur cinq consacre sa programmation à la musique ancienne (médiévale et baroque) et un sur cinq au répertoire classique et romantique. La musique exclusivement contemporaine (xx^e et xxi^e siècles) concerne 5 % seulement des festivals de musiques classique et contemporaine (graphique 2).

Graphique 2 – Répartition par sous-domaine des festivals de musique classique en 2024

En %



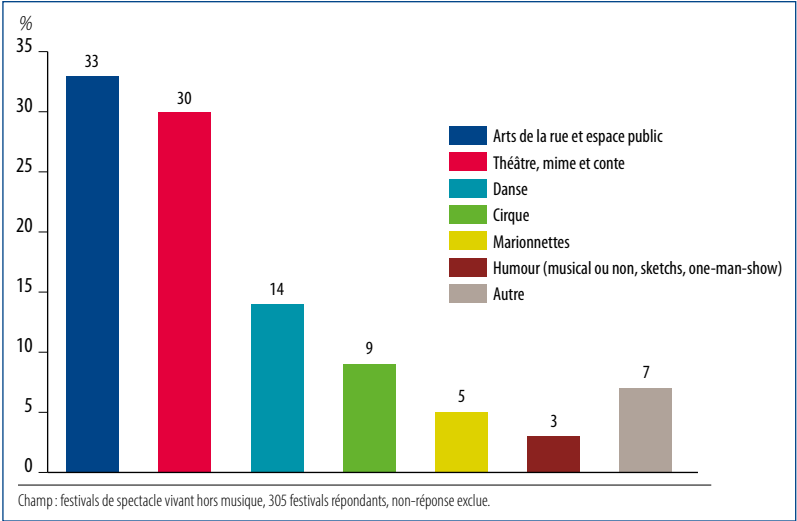
Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Spectacle vivant hors musique : art de la rue et de l'espace public en première place

Dans le domaine du spectacle vivant (hors musique), les arts de la rue et de l'espace public, qui reposent sur la rencontre du public dans un lieu ouvert, l'espace public, forment un tiers des festivals. Les festivals de théâtre et arts associés (conte, arts de la parole) représentent trois festivals sur dix. Les autres disciplines sont moins représentées : la danse rassemble 14 % des festivals, le cirque près d'un festival sur dix, les marionnettes 5 % et l'humour 3 % (graphique 3).

Graphique 3 – Répartition par sous-domaine des festivals de spectacle vivant (hors musique) en 2024

En %



Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Arts visuels : près de six festivals sur dix relèvent des arts visuels bi- ou tridimensionnels (peinture, sculpture)

L'échantillon des festivals d'arts visuels répondants est restreint (69 festivals). Parmi ceux qui ont renseigné la question du sous-domaine, près de six sur dix se déclarent festivals d'arts visuels (tableau 3). Un festival sur quatre est un festival de photographie et plus d'un sur sept un festival d'arts numériques. Les festivals de design et de métiers d'art sont les moins présents (respectivement 3 % et 2 %).

Tableau 3 – Répartition par sous-domaines des festivals d'arts visuels en 2024

En %

Arts visuels	56
Photographie	25
Arts numériques	15
Design	3
Métiers d'art	2
Ensemble festivals d'arts visuels	100

Champ : festivals d'arts visuels, 61 festivals répondants.

Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Ancienneté des festivals : plus des deux tiers des festivals ont été créés depuis 2000

Pour déterminer l’ancienneté des festivals et en reprenant la typologie de la *Cartographie des festivals*, ceux-ci ont été classés en six catégories selon l’année de leur création : avant 1980 pour les plus anciens, puis par décennie et après 2019 pour les plus récents. Il s’avère que près de sept festivals répondants sur dix ont au maximum vingt-cinq ans d’ancienneté : un quart ont été créés au cours de la décennie 2000, un tiers au cours de la décennie 2010, et 11 % après 2019 (ces derniers n’apparaissent pas dans la *Cartographie des festivals* de 2022, qui recensait les festivals ayant connu une édition en 2019) (tableau 4).

Parmi les festivals répondants, les festivals de cinéma et d’audiovisuel se distinguent par une ancienneté un peu plus grande, puisque 17 % d’entre eux ont été créés avant 1990 contre 13 % de l’ensemble des festivals. En revanche, les festivals du livre et de littérature sont légèrement surreprésentés parmi les festivals répondants créés dans les décennies 1980 à 2000, seulement 4 % d’entre eux ayant été créés depuis 2019, contre 11 % de l’ensemble des festivals. À l’inverse, on observe une dynamique de création récente parmi les festivals répondants des autres domaines. Ainsi, 14 % des festivals de spectacle vivant (hors musique), 15 % des festivals d’arts visuels et 23 % des festivals pluridisciplinaires répondants ont été créés après 2019.

Tableau 4 – Décennie de création des festivals par domaine en 2024

En %

	Avant 1980	Décennie 1980	Décennie 1990	Décennie 2000	Décennie 2010	Après 2019	Ensemble
Arts visuels	1	1	9	26	47	15	100
Cinéma et audiovisuel	7	10	22	27	28	6	100
Livre et littérature		10	20	34	33	4	100
Pluridisciplinaire	4	5	11	23	34	23	100
Spectacle vivant – autres	5	5	19	22	35	14	100
Spectacle vivant – musique	6	9	19	26	31	10	100
Tous domaines confondus	5	8	18	25	33	11	100

Champ : ensemble des festivals, non-réponse exclue, 1 624 festivals répondants.

Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Saisonnalité des festivals : quatre festivals sur dix ont lieu au cours de la saison estivale

La concentration des festivals lors de la saison estivale est confirmée par le panel des répondants : plus de quatre festivals sur dix ont lieu au cours de l'été. Un peu moins de quatre sur dix ont lieu en avant-saison (du 1^{er} janvier au 21 juin) et moins d'un sur cinq en après-saison (entre le 6 septembre et le 31 décembre). La plus faible part des festivals d'après-saison s'explique sans doute en partie par un biais de l'interrogation : le questionnaire a été clos le 15 janvier, ce qui laissait peu de temps aux festivals hivernaux pour répondre, alors que les festivals d'avant-saison ont eu un délai plus long pour le renseigner.

C'est dans le domaine de la musique que la saison estivale est celle qui concentre le plus l'activité festivalière : près de six festivals de musique sur dix ont lieu en été (tableau 5). Douceur du climat autorisant une programmation en plein air, période de vacances rendant le public plus disponible, les facteurs explicatifs sont multiples.

À l'inverse, les festivals d'arts visuels, du livre et de littérature et de cinéma ont plus souvent lieu en avant-saison. Dans le cas de ces différents domaines, le facteur climatique vaut sans doute pour expliquer en partie ce choix : le public se rend moins au cinéma en été que lors des dix autres mois de l'année, par exemple⁷. Les festivals du livre et de littérature ont souvent lieu, au moins en partie, dans des lieux de lecture publique et dépendent donc de l'ouverture de l'équipement et de la disponibilité des personnels.

Tableau 5 – Saisonnalité des festivals par domaine en 2024

En %

	Avant-saison (1 ^{er} janvier- 20 juin)	Saison (21 juin- 5 septembre)	Après- saison	Ensemble
Arts visuels	60	24	16	100
Cinéma et audiovisuel	50	14	36	100
Livre et littérature	60	8	32	100
Pluridisciplinaire	39	43	18	100
Spectacle vivant – autres	40	42	18	100
Spectacle vivant – musique	31	57	12	100
Tous domaines confondus	39	42	18	100

Champ : ensemble des festivals, non-réponse exclue, 1 636 festivals répondants.

Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

7. CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE, *Bilan du cinéma*, 2024.

Statut juridique : des festivals très majoritairement associatifs

La forme associative est très largement choisie par les festivals : 85 % des festivals ont opté pour ce statut juridique de droit privé pour déployer leur activité. Lorsqu'ils ne fonctionnent pas sous forme associative, les festivals exercent leur activité en tant qu'établissement public (8 % de l'ensemble), en tant qu'entreprise privée (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, société anonyme, etc., 3 %) ou coopérative (1 %), ou bien en régie directe d'une collectivité (3 %). La part des établissements publics varie selon les domaines : 13 % pour les festivals du livre et de littérature, les festivals pluridisciplinaires et ceux d'arts visuels, 11 % pour ceux de spectacle vivant, mais 6 % seulement pour les festivals de musique, qui comptent la part la plus importante d'entreprises privées (5 % de l'ensemble des festivals de musique répondants).

Tableau 6 – Régime juridique des festivals par domaine en 2024

En %

	Arts visuels	Cinéma et audiovisuel	Livre et littérature	Pluri-disciplinaire	Spectacle vivant – autres	Spectacle vivant – musique	Total
Association	84	95	82	80	81	85	85
Établissement public	13	2	13	13	11	6	8
Entreprise privée (EURL, SARL, SAS, SA)	< 1	1	< 1	3	2	5	3
Entreprise privée coopérative ou d'intérêt collectif (Scop ou Scic, qu'elle soit SARL, SAS, SA)	< 1	< 1	< 1	< 1	< 1	1	1
Régie autonome personnalisée	< 1	< 1	1	< 1	< 1	1	< 1
Régie directe de collectivité	2	1	4	3	5	2	3
Syndicat mixte, GIP, SEM, etc.	< 1	< 1	< 1	1	< 1	< 1	< 1
Autre	2	1	< 1	< 1	< 1	1	< 1
Total	100	100	100	100	100	100	100

Champ : ensemble des festivals, non-réponse exclue, 1 575 festivals répondants.

Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Empreinte territoriale des festivals

Rayonnement des festivals : à l'échelle du bloc local pour la moitié des festivals

En moyenne, la moitié des festivals déclarent se dérouler sur une seule commune (tableau 7). Ce sont les festivals pluridisciplinaires qui sont, en proportion, plus nombreux à déclarer se dérouler sur une seule commune. À l'inverse, les festivals d'arts visuels sont en proportion plus nombreux à se dérouler sur plusieurs communes. Dans l'ensemble, le rayonnement territorial d'un festival en matière de programmation est donc le plus souvent à l'échelle de la commune ou du groupement de communes, mais il excède très rarement le cadre extrarégional. Il faut bien comprendre ici qu'il ne s'agit pas de la notoriété du festival ni de sa capacité à attirer des publics au-delà de son département, mais du rayonnement territorial de sa programmation. Cela n'empêche pas de nombreux festivals qui se déroulent sur une seule commune, quelle que soit la taille de la commune, de bénéficier d'une notoriété nationale, voire internationale.

Tableau 7 – Rayonnement territorial des festivals par domaine en 2024

En % et unités

	Dans une seule commune (en %)	Dans plusieurs communes, dans une même région (en %)	Dans plusieurs régions (en %)	Nombre de festivals
Arts visuels	43	52	5	63
Cinéma et audiovisuel	45	50	5	139
Livre et littérature	50	46	4	105
Pluridisciplinaire	62	36	1	141
Spectacle vivant – autres	51	48	1	289
Spectacle vivant – musique	48	50	2	541
Tous domaines confondus	50	48	2	1 278

Champ : ensemble des festivals, non-réponse exclue, 1 278 festivals répondants.

Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Programmation au-delà de la commune : sur deux à cinq communes pour six festivals sur dix

Parmi les plus de six cents festivals ayant déclaré une programmation qui déborde le territoire de la commune d'implantation, six festivals sur dix se déroulent sur deux à cinq communes. Les festivals qui déclarent une programmation sur dix communes, soit une programmation ambitieuse de rayonnement territorial, comptent en moyenne

pour 21 % de ceux dont la programmation s'étend au-delà de la commune. Les festivals du livre et de littérature, dont une partie repose sur un réseau de lecture publique qui agit souvent à l'échelle intercommunale, sont proportionnellement les plus concernés par cette programmation territoriale étendue.

Tableau 8 – Rayonnement territorial festivalier au-delà de la commune par domaine en 2024

En % et unités

	Deux communes (en %)	Trois à cinq communes (en %)	Six à dix communes (en %)	... dont dix communes (en %)	Nombre de festivals concernés
Arts visuels	14	42	44	17	36
Cinéma et audiovisuel	26	38	36	19	73
Livre et littérature	20	30	50	32	50
Pluridisciplinaire	30	42	28	12	50
Spectacle vivant – autres	20	37	43	18	137
Spectacle vivant – musique	20	40	40	23	280
Total général	21	38	40	21	626

Champ : festivals dont la programmation s'est tenue dans plusieurs communes, 626 festivals répondants.

Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Dispositif festivalier : une constellation d'événements autour d'une programmation centrale

Si les festivals du panel programment plus particulièrement en saison estivale, le dispositif festivalier n'en reste pas moins mixte : 31 % d'entre eux programment en plein air, 34 % en salle et 35 % pratiquent une programmation mixte (tableau 9). Bien entendu, la répartition de ces dispositifs spatiaux de programmation diffère selon les domaines : la programmation en plein air des festivals de cinéma représente 3 % des festivals de ce domaine, et ceux programmés en salle près des trois quarts (72 %). Les festivals du livre et de littérature, également, programment peu en plein air (8 %) et privilégient les salles (60 %). C'est pour les festivals des arts visuels ou pluridisciplinaires que la programmation mixte est, en proportion, la plus importante ; elle concerne la moitié d'entre eux. Les festivals de spectacle vivant sont en revanche ceux qui déclarent la plus grande part de programmation en plein air (tableau 9).

Lorsque le dispositif festivalier est mixte, les festivals restent majoritairement programmés en salle, ce qui vaut pour les trois quarts des festivals du livre et de littérature et de cinéma et audiovisuel,

sept festivals de musique sur dix, près des deux tiers des festivals d'arts visuels et plus de la moitié des festivals pluridisciplinaires et de spectacle vivant (graphique 4). Lorsqu'ils programment en salle, plus des deux tiers des festivals le font dans plusieurs salles : 95 % des festivals d'arts visuels, 92 % des festivals pluridisciplinaires, 81 % des festivals de spectacle vivant (hors musique), plus des deux tiers des festivals de cinéma et de musique (77 %), et sept festivals du livre et de littérature sur dix (graphique 5).

Tableau 9 – Dispositif festivalier par domaine en 2024

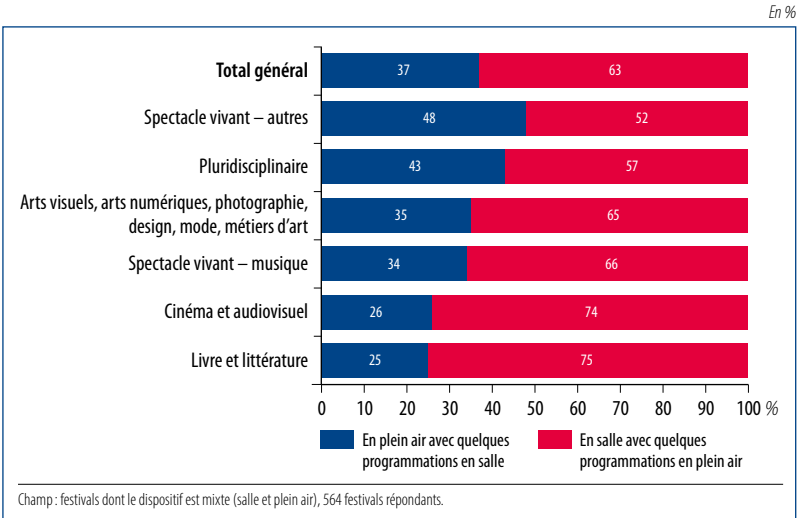
En %

	En plein air	En plein air et en salle (mixte)	En salle	Ensemble
Arts visuels	21	50	29	100
Cinéma et audiovisuel	3	24	72	100
Livre et littérature	8	32	60	100
Pluridisciplinaire	29	47	23	100
Spectacle vivant – autres	40	39	20	100
Spectacle vivant – musique	39	31	30	100
Tous domaines confondus	31	35	34	100

Champ : ensemble des festivals, 1 664 festivals répondants.

Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

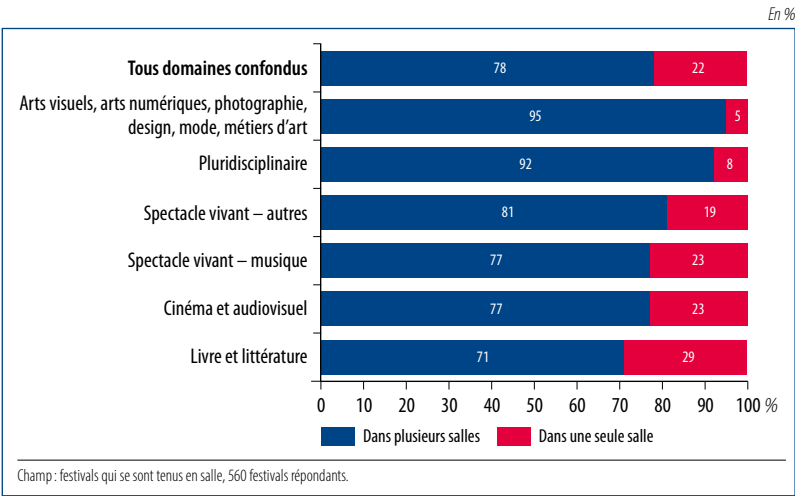
Graphique 4 – Dispositifs festivaliers mixtes par domaine en 2024



Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

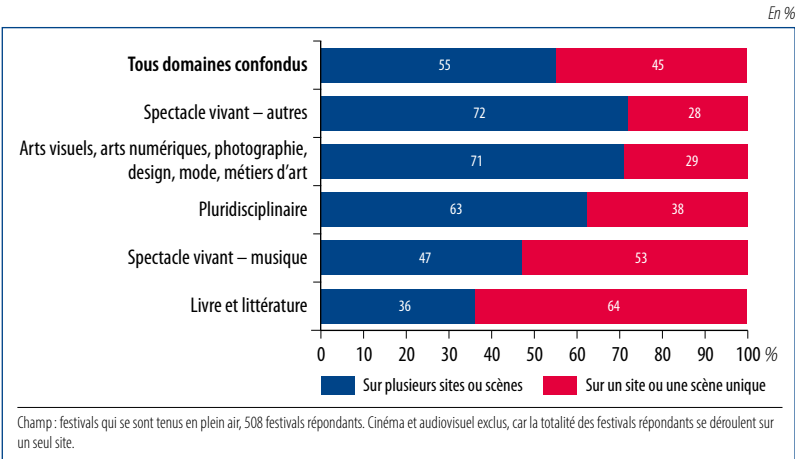
Lorsqu'ils se déroulent en plein air, les festivals sont majoritairement multi-scènes : cela concerne sept festivals d'arts visuels et de spectacle vivant sur dix, six festivals pluridisciplinaires sur dix et près de la moitié des festivals de musique (graphique 6). Ce dispositif est particulièrement attractif : ainsi, près de la moitié des festivals de musique multi-scènes attirent plus de 5 000 spectateurs, dont 11 % attirent plus de 30 000 spectateurs.

Graphique 5 – Dispositif festivalier en salle par domaine en 2024



Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Graphique 6 – Dispositif festivalier multi-scènes de plein air par domaine en 2024

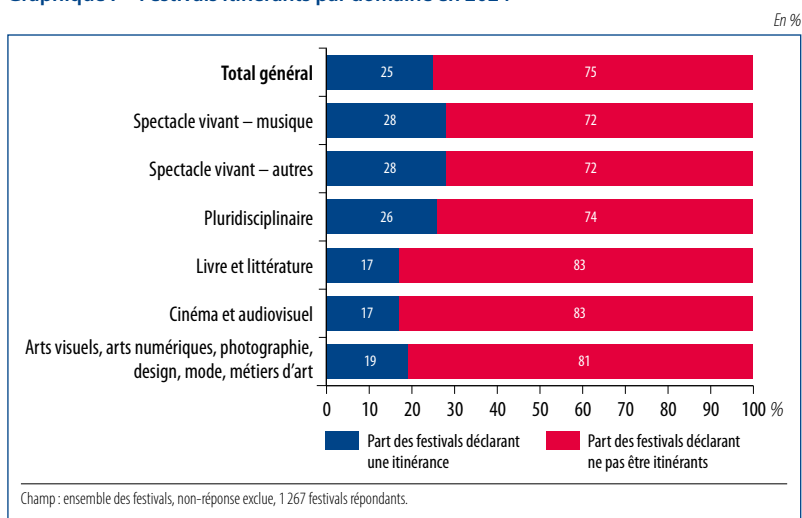


Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Enfin, l'itinérance⁸, dont une des hypothèses de la *Cartographie des festivals* était qu'elle restait mal cernée, concerne une minorité de festivals : un quart des festivals dans l'ensemble, avec une répartition variable selon les domaines, les festivals de musique et de spectacle vivant étant les plus concernés (graphique 7). Ainsi, un peu plus d'un quart des festivals de musique et de spectacle vivant sont itinérants. Il faut souligner que les festivals de musique qui se déclarent itinérants sont plutôt de jauge moyenne. Ainsi, six festivals de musique itinérants sur dix attirent entre 1 000 et 5 000 spectateurs.

L'analyse des dispositifs festivaliers dessine ainsi une programmation mixte, en plein air et en salle, le plus souvent avec des programmations multi-sites, multi-scènes et dans plusieurs salles, avec une programmation à l'échelle de la commune pour la moitié des festivals et de l'intercommunalité pour près de la moitié. Le dispositif festivalier apparaît ainsi comme une constellation d'événements rassemblés autour d'une programmation particulière dans un domaine artistique principal. Pour reprendre la formule que l'on prête à Richard Wagner, selon laquelle un festival est une musique exceptionnelle dans un lieu exceptionnel pour un moment exceptionnel, en matière de territorialité, les festivals semblent plutôt avoir opté pour l'essaimage et ils sont nombreux à déployer leur programmation au-delà d'un site unique.

Graphique 7 – Festivals itinérants par domaine en 2024



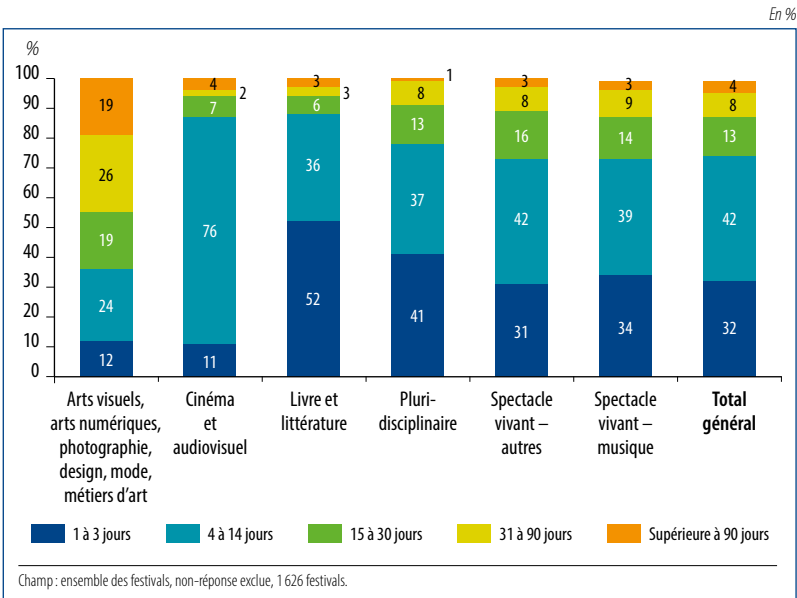
Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

8. Entendue ici comme le fait pour un festival d'avoir une même programmation dans différents lieux de manière consécutive.

Durée des festivals : d'un à trois jours... jusqu'à plusieurs mois⁹

Combien de temps en moyenne un festival dure-t-il ? On observe une durée festivalière qui varie selon les domaines : ainsi, si plus de cinq festivals du livre et de littérature sur dix durent d'un à trois jours, près de huit festivals de cinéma et d'audiovisuel durent de quatre à quatorze jours, et cela concerne quatre festivals de musique et de spectacle vivant sur dix (graphique 8). Enfin, quelques festivals, qui ont bien pour nom « festival », durent plus de trois mois, ce qui concerne particulièrement les festivals d'arts visuels, dont le flux de visiteurs doit être régulé pour garantir des conditions favorables de participation. Ces festivals, dont on peut supposer qu'une partie du dispositif repose

Graphique 8 – Durée moyenne des festivals par domaine en 2024



Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

9. Point de méthodologie : dans la *Cartographie nationale des festivals* (2022), il avait été décidé, en concertation avec un comité de pilotage rassemblant des responsables de festivals, de considérer comme festival tout événement artistique et culturel se déroulant sur plus d'une journée d'une part, et d'exclure les saisons de programmation d'autre part. Dans le *Baromètre 2024*, ces critères ne résistent pas à l'examen des cas individuels : certaines saisons peuvent durer plusieurs mois et ont pour nom « festival », et certains festivals ont une programmation d'une seule journée, mais correspondent à la définition d'un événement artistique et culturel et, là encore, se dénomment « festival ».

sur des expositions installées dans des lieux où elles peuvent être présentées pendant plusieurs semaines, se caractérisent précisément par leur longévité : près de la moitié des festivals d'arts visuels durent plus d'un mois, et un sur cinq plus de trois mois. Pour en revenir à la formule wagnérienne, en matière de durée, les festivals se caractérisent donc plutôt par une extension de la durée que par l'unicité de temps. Loin d'être des événements exceptionnels éphémères, une partie des festivals s'inscrivent dans le temps en diversifiant leur programmation (ateliers de médiation en temps scolaire et hors temps scolaire, par exemple).

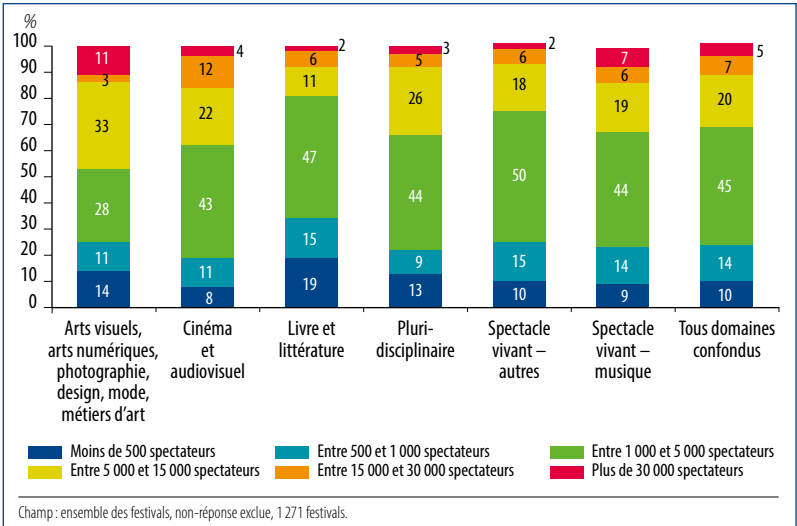
Des festivals modestes aux mégafestivals : des festivals de taille variable

Le *Baromètre* a pour ambition de rendre compte de la diversité du fait festivalier selon les domaines artistiques. L'analyse de l'empreinte territoriale et de la durée a déjà montré combien les dispositifs pouvaient différer d'un domaine à l'autre. L'observation de la taille des festivals, mesurée par leur fréquentation, illustre une fois encore leur diversité, parfois au sein d'un même domaine esthétique.

Près de la moitié des festivals répondants (45 %) accueillent entre 1 000 et 5 000 spectateurs. Les festivals du livre et de littérature sont plus souvent de plus petite taille (33 % accueillent moins de 1 000 spectateurs). Les festivals d'arts visuels – en petit nombre parmi les répondants – accueillent dans la moitié des cas plus de 5 000 spectateurs et 11 % d'entre eux en accueillent plus de 30 000 (graphique 9). Le profil des festivals de musique est variable : 24 % comptent moins de 1 000 spectateurs, 32 % plus de 5 000, 7 % plus de 30 000. Les festivals de spectacle vivant hors musique et pluridisciplinaires dépassent plus rarement ce seuil de 30 000 personnes, de même que les festivals de cinéma qui accueillent, plus souvent que la moyenne des festivals, entre 15 000 et 30 000 personnes. La diversité des profils persiste lorsque l'on tient compte de la durée des festivals, de même que la spécificité des festivals d'arts visuels et de musique dont quelques-uns attirent plus de 10 000 spectateurs par jour (graphique 9 bis).

Graphique 9 – Répartition des festivals par domaine et selon leur fréquentation en 2024

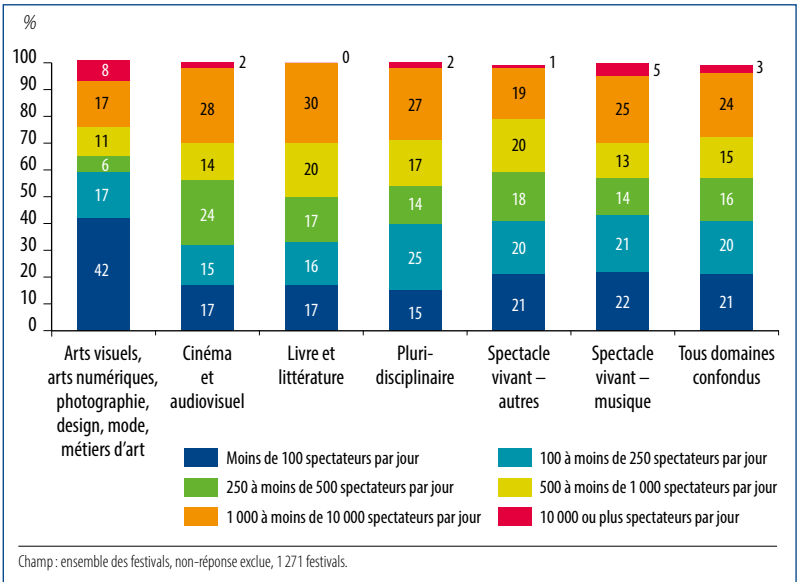
En %



Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Graphique 9 bis – Répartition des festivals par domaine et selon leur fréquentation journalière en 2024

En %



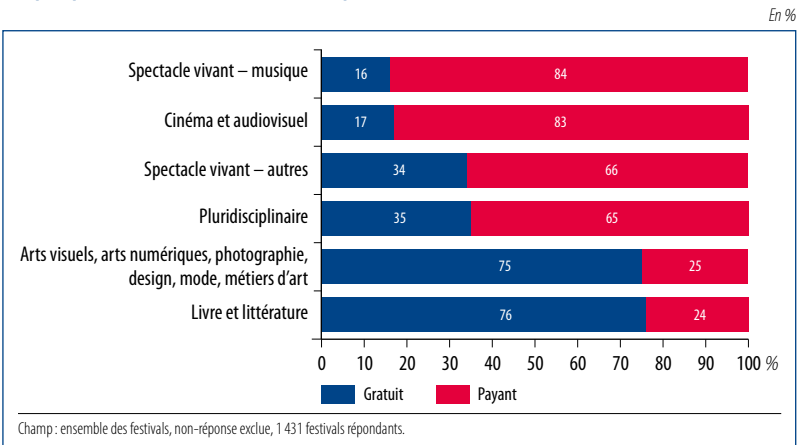
Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Gratuit ou payant : des modèles de financement différents selon les domaines

De même que la taille des festivals varie selon les domaines, on observe que leurs modèles de tarification diffèrent. Ainsi, les trois quarts des festivals du livre et de littérature et d'arts visuels sont entièrement gratuits. À l'inverse, plus de huit festivals de musique et de cinéma sur dix et les deux tiers des festivals de spectacle vivant et pluridisciplinaires sont payants. En matière de gratuité, deux modèles semblent se dessiner, qui renvoient aussi à la fréquentation des festivals : d'une part des festivals qui s'appuient peu sur une billetterie payante (arts visuels, livre et littérature) et d'autre part des festivals qui reposent sur une billetterie payante (musique, spectacle vivant, pluridisciplinaire et cinéma et audiovisuel) (graphique 10).

Lorsque les festivals pratiquent une billetterie, que celle-ci soit payante ou exonérée, le dispositif de billetterie diffère selon les domaines : les festivals d'arts visuels, du livre et de littérature et de spectacle vivant hors musique proposent majoritairement une tarification à l'événement. La tarification forfaitaire (pour l'ensemble du festival, à la journée, au nombre de spectacles, expositions ou manifestations) concerne au moins un quart des festivals dans chaque domaine et plus de quatre festivals de musique sur dix. Enfin, un quart des festivals de musique proposent une tarification mixte (graphique 11). Le mode de tarification peut être l'indice d'une programmation plurielle : multi-scènes ou multi-sites, par exemple, dans le cas d'une tarification forfaitaire.

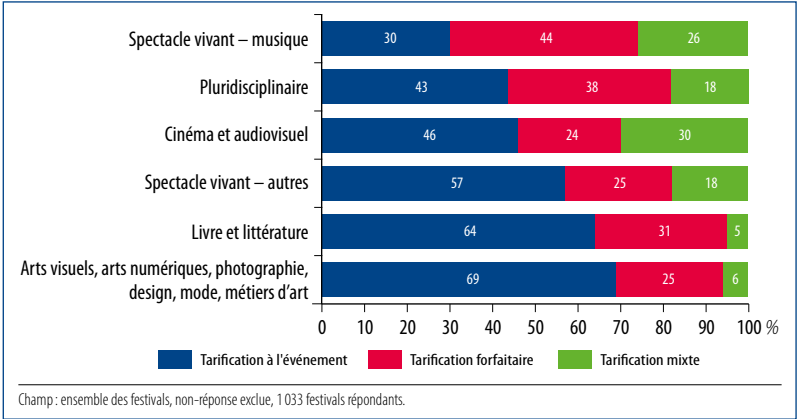
Graphique 10 – Gratuité des festivals par domaine en 2024



Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Graphique 11 – Modalité de tarification choisie par les festivals par domaine en 2024

En %



Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Des dépenses artistiques et techniques en hausse pour plus de la moitié des festivals

Interrogés sur l'évolution de leurs dépenses en 2024, une majorité de festivals¹⁰ déclarent avoir vu leurs dépenses techniques (54 %) et artistiques (52 %) augmenter. Ce sont les deux postes les plus concernés par une augmentation, tandis que les dépenses administratives et celles d'animation et de médiation restent stables pour six festivals sur dix (graphique 12). Concernant les dépenses de sécurité, elles augmentent pour 46 % des festivals concernés mais restent stables pour une même proportion d'entre eux.

Des recettes de billetterie en hausse pour près de la moitié des festivals

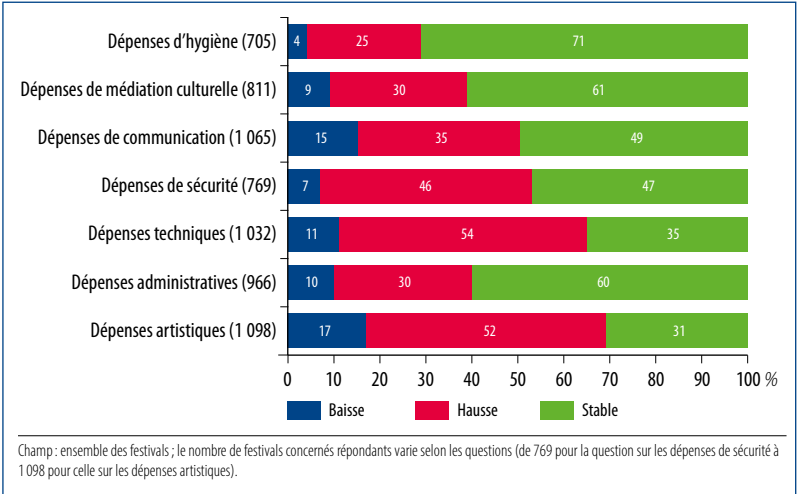
D'après leurs déclarations, un peu moins de la moitié des festivals répondants (47 %) constatent une hausse de leurs recettes de billetterie, et près d'un quart des recettes stables (graphique 13). Ainsi, pour sept festivals sur dix, l'édition 2024 se caractérise par des recettes de billetterie stables ou en hausse par rapport à l'édition précédente. Les subventions sont stables pour près d'un quart des festivals et en

10. Le taux de non-réponse aux questions sur les dépenses ou sur les recettes est important (entre 34 % et 40 % suivant les postes), ce qui incite à la plus grande prudence dans l'interprétation des données du Baromètre sur les enjeux financiers.

hausse pour un quart des festivals répondants. Pour autant, la baisse des subventions concerne près d'un tiers des festivals répondants. Il faut souligner qu'un tiers des festivals déclarent des recettes liées au mécénat en hausse et un quart des festivals une hausse des recettes liées au financement participatif.

Graphique 12 – Évolution des dépenses des festivals par poste en 2024

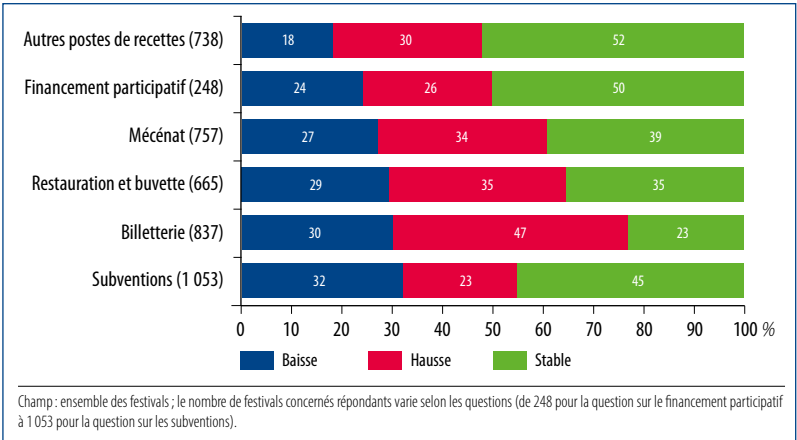
En %



Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Graphique 13 – Évolution des recettes des festivals par poste en 2024

En %



Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

Résultat financier de l'édition 2024 : la moitié des festivals répondants déclarent un déficit

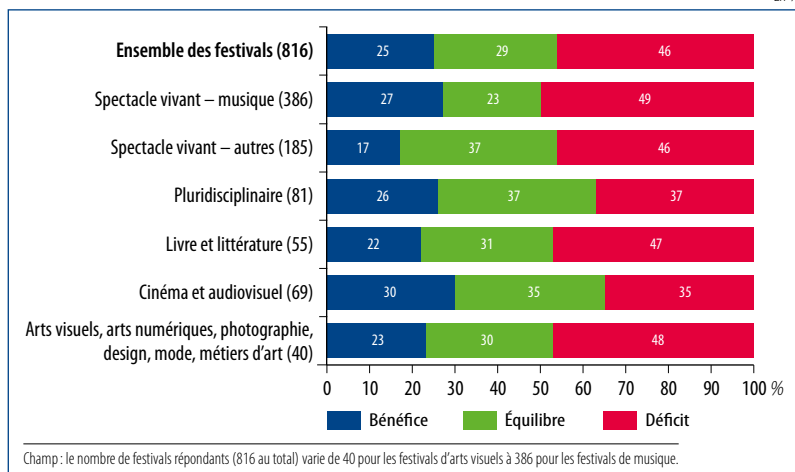
Les festivals étaient invités à renseigner le détail de leurs dépenses et de leurs recettes par grands postes : dépenses artistiques, techniques, administratives, de sécurité, de communication, d'animation et médiation et d'hygiène d'une part, recettes de billetterie, de restauration, subventions, mécénat, financement participatif, autres recettes et ressources propres d'autre part. La différence entre le total des dépenses et le total des recettes permet d'établir un résultat pour l'édition 2024 : à l'équilibre, en déficit si le résultat est inférieur à zéro et en bénéfice s'il est supérieur à zéro.

Parmi les 816 festivals répondants à cette question, dont les données ont pu être consolidées, 46 % enregistrent un résultat négatif : la somme de leurs dépenses est supérieure à celle de leurs recettes. Trois festivals sur dix sont à l'équilibre et un sur quatre enregistre des recettes supérieures à ses dépenses et, ainsi, un bénéfice (graphique 14).

Les festivals de musique enregistrent une part de festivals déficitaires légèrement supérieure à la moyenne (49 %), mais le faible taux de réponse à cette question (qui oscille entre 38 % pour le cinéma et 58 % pour les arts visuels) invite à la plus grande prudence dans l'analyse.

Graphique 14 – Situation financière des festivals à l'issue de l'édition 2024

En %



Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

En 2024, des aléas climatiques qui ont perturbé les organisations festivières

En 2024, sur le panel des festivals répondants, dix-neuf ont déclaré avoir annulé leur édition. Cela concerne trois festivals festival d’art visuel, deux festivals de cinéma, un festival de livre et littérature, un festival de danse et douze festivals de musique, dont deux déclarent l’avoir fait en raison d’aléas naturels (températures extrêmes, fortes précipitations, orages, etc.). Cela ne permet pas de conclure qu’une vingtaine de festivals seulement ont été annulés en 2024, en raison d’un fort effet de non-réponse : il est probable que certains festivals n’ont pas répondu au *Baromètre des festivals* dans la mesure où l’édition 2024 n’avait pas eu lieu.

Un festival sur cinq déclare avoir dû changer de lieu ou certains des sites de sa programmation, 15 % ont dû annuler certains spectacles, projections, manifestations ou événements et 7 % ont dû modifier les dates programmées. Dans trois cas sur dix, les répondants ont dû faire face à des imprévus dans l’organisation de l’édition 2024 de leur festival, les aléas climatiques figurant au premier rang des causes de perturbation de la programmation déclarées (40 % des festivals ont dû faire face à des imprévus, 12 % de l’ensemble des festivals¹¹) (tableau 10). Les festivals de spectacle vivant sont particulièrement concernés : 39 % sont touchés par des imprévus, dont plus de la moitié citent les aléas climatiques comme cause de perturbation. De fortes précipitations sont la première cause de difficulté liée aux aléas climatiques, devant les orages ou des phénomènes atmosphériques.

Tableau 10 – Perturbations dans l’organisation des festivals en 2024

En % et unités

	Festivals ayant connu des perturbations (en %)	Ensemble des festivals (en %)
Aléas naturels	40	12
Difficultés financières	20	6
Indisponibilité de certains artistes	17	5
Indisponibilité de certains prestataires	9	3
Problème de sécurité	4	1
Interdiction par la préfecture	3	1
<i>Nombre de festivals</i>	<i>518</i>	<i>1 700</i>
Champ : 518 festivals déclarant avoir rencontré une perturbation sur les 1 700 répondants. Note de lecture : parmi les 518 festivals ayant connu des perturbations, 40 % ont dû faire face à des aléas naturels ; ils représentent 12 % de l’ensemble des festivals répondants.		

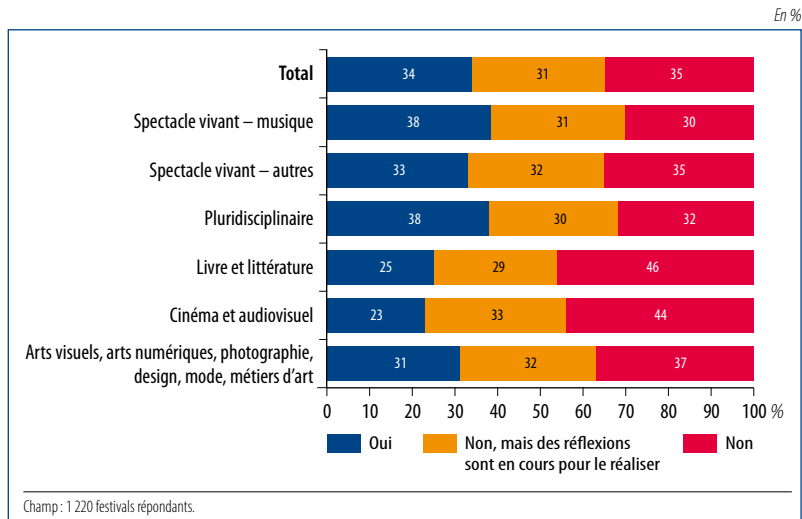
Source : *Baromètre des festivals 2024*, DEPS, Ministère de la Culture

11. À titre de comparaison, 6 % de l’ensemble des festivals ont déclaré les effets directs ou indirects des Jeux olympiques et paralympiques comme l’une des causes de leurs perturbations.

En 2024, les objectifs de développement durable sont à l'agenda des festivals

Plus de trois festivals sur dix ont réalisé un diagnostic de développement durable, les festivals pluridisciplinaires, de musique et de spectacle vivant hors musique plus que les autres ; trois festivals sur dix n'en ont pas encore réalisé mais ont engagé des réflexions pour le faire (graphique 15). De façon plus générale, les trois quarts des festivals réfléchissent à mettre en œuvre des actions concrètes (graphique 16). L'engagement des festivals pour atteindre des objectifs de développement durable s'explique, là encore, par une politique volontariste mise en œuvre par le ministère de la Culture depuis les états généraux des festivals en 2021, pour sensibiliser et accompagner les acteurs festivaliers sur ce sujet. Depuis, le Cadre d'actions et de coopération pour la transformation écologique (Cacté) déployé depuis 2024¹² a doté le ministère de la Culture d'un véritable plan d'action dans le domaine de la création artistique. Il définit un engagement méthodologique obligatoire et un certain nombre d'engagements

Graphique 15 – Diagnostics de développement durable mis en œuvre par les festivals en 2024

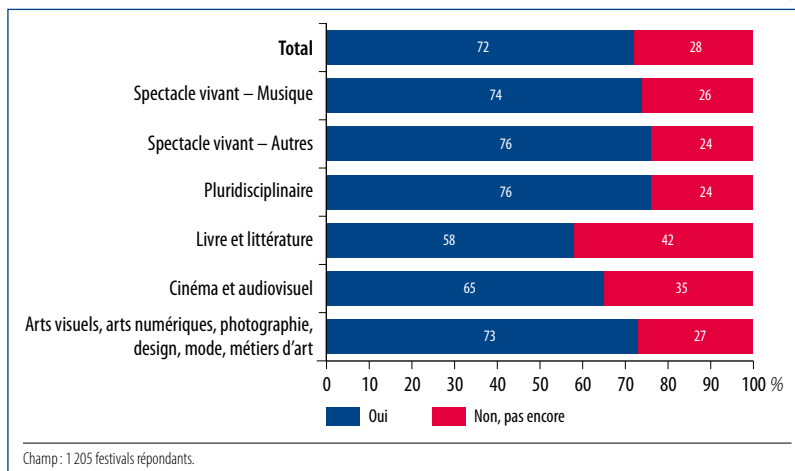


Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

12. Expérimenté dans cinq directions régionales des affaires culturelles (Drac) en 2024, sa mise en œuvre est généralisée à l'ensemble des Drac et directions des affaires culturelles (DAC) en 2025.

Graphique 16 – Réflexions des festivals pour la mise en œuvre concrète d'objectifs de développement durable par domaine en 2024

En %



Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

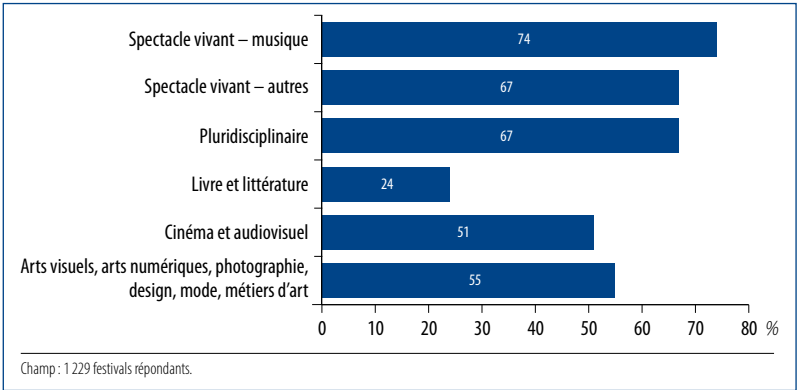
thématiques pluriannuels que les structures des domaines des arts visuels, de la musique et du spectacle vivant soutenues depuis au moins trois ans par le ministère de la Culture doivent mettre en œuvre pour réduire leur empreinte écologique. Il faut ajouter qu'un certain nombre de festivals relèvent de l'économie sociale et solidaire, attentive aux enjeux sociaux et environnementaux, et se sont emparés de la question de l'empreinte écologique depuis plusieurs années déjà (consommation locale, réduction des déchets, covoiturage des festivaliers, etc.).

Lutte contre les violences sexuelles et sexistes : des festivals engagés

Soucieux des enjeux environnementaux, les festivals s'avèrent également attentifs à la lutte contre les violences et le harcèlement à caractère sexuel et sexiste. Ainsi, les trois quarts des festivals de musique ont engagé des réflexions contre les violences sexuelles et sexistes (graphique 17). Les deux tiers des festivals de spectacle vivant et pluridisciplinaires l'ont également fait, de même que plus de la moitié des festivals d'arts visuels et de cinéma, contre un peu moins d'un quart des festivals du livre et de littérature seulement. Dans ce domaine, le dispositif festivalier (souvent des lectures et des rencontres

Graphique 17 – Engagement des festivals contre les violences et le harcèlement à caractère sexuel et sexiste en 2024

En %



Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture

avec des auteurs) diffère de celui d'un concert rassemblant plusieurs milliers de personnes et les enjeux sont différents, car le risque de violences y est plus faible.

En 2025, le festival aura-t-il lieu ? À cette dernière question, près de neuf festivals répondants sur dix répondent par l'affirmative : 93 % des festivals de cinéma et audiovisuel, 91 % des festivals de spectacle vivant hors musique et du livre et de littérature, et 90 % des festivals d'arts visuels. Avec 87 % de réponses positives à cette question, les festivals pluridisciplinaires et de musique sont en proportion légèrement plus nombreux à émettre des réserves, sans doute parce que ce sont aussi ceux qui sont le plus souvent positionnés sur le champ marchand et pour lesquels l'enjeu économique est fort, confirmant, là encore, à la fois les difficultés financières rencontrées par les festivals musicaux en 2024 et leur spécificité au sein de la galaxie festivalière.

Focus sur les festivals musique et humour

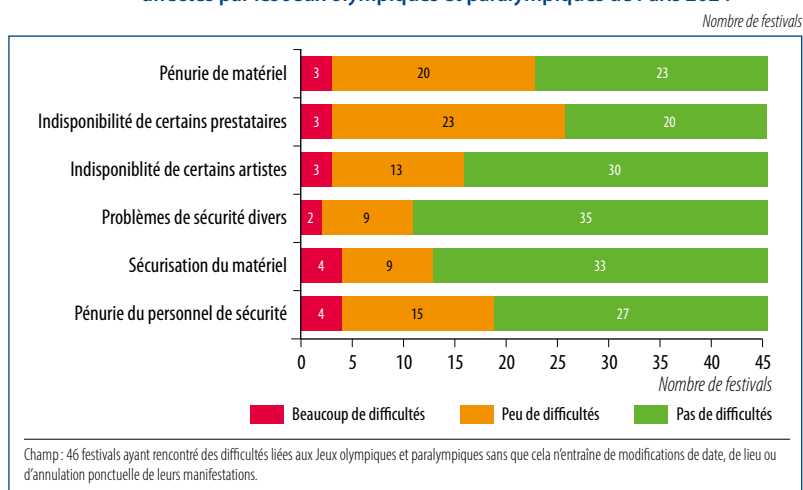
Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 : quelle incidence sur les festivals¹ ?

D'après les résultats du *Baromètre*, un seul des festivals répondants a dû être annulé du fait de la tenue des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Près de 10 % des festivals musique et humour (79 sur les 834 répondants) ont toutefois signalé avoir été affectés par les Jeux olympiques et paralympiques. Pour 33 d'entre eux (ou 4 % du total des festivals de musique et humour), ces perturbations se sont traduites par des modifications de dates, de lieux ou des annulations partielles de leurs manifestations. Pour les autres (46 festivals, soit 6 % du total des festivals musique et humour), les difficultés rencontrées n'ont pas donné lieu à de telles modifications.

Parmi les difficultés les plus fréquemment citées par ces 46 festivals figurent les problèmes de sécurité (dus à une pénurie de personnel ou une difficulté à sécuriser les publics ou le matériel), l'indisponibilité de certains prestataires, exprimée par 4 % de l'ensemble des festivals musique et humour (soit 33 festivals), et la pénurie de matériel par 3 % (soit 27 festivals).

Ces 46 festivals ont été interrogés sur l'intensité des difficultés rencontrées ; lorsqu'ils sont concernés, ils répondent majoritairement avoir rencontré « peu de difficultés », rarement « beaucoup ».

Graphique A – Poids des difficultés rencontrées par les festivals déclarant avoir été affectés par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024



Source : *Baromètre des festivals 2024*, DEPS, Ministère de la Culture, CNM

1. Les chiffres présentés ci-dessous ont été extraits d'une collecte réalisée du 15 juillet au 15 septembre 2024, sur les 834 festivals relevant des domaines musique et humour. Ils ont été présentés par le CNM et le DEPS au cours du MaMa Festival en octobre 2024.

Parmi les 79 festivals affectés par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, un quart se sont tenus en Île-de-France, 45 % se déroulaient en juillet et 25 % en juin, ce qui reflète la géographie et le calendrier des Jeux olympiques et paralympiques.

Parmi les festivals affectés par les Jeux olympiques et paralympiques, 58 % sont des festivals de musiques actuelles, une part légèrement supérieure à leur poids parmi les 834 festivals de musique et humour répondants (52 %). De même, les festivals accueillant plus de 15 000 spectateurs sont surreprésentés parmi ceux qui déclarent avoir été affectés (31 % contre 14 % parmi les festivals de musique et humour répondants).

Tableau A – Répartition par sous-domaine du spectacle vivant en 2024

Unités et %

Domaine exprimé	Nombre de festivals	En %
Musiques actuelles	46	58
Musiques classique et contemporaine	17	22
Pluridisciplinaire (<i>dont humour</i>)	15	19
Musiques sans distinction	1	1
Total	79	100

Champ : 79 festivals ayant exprimé l'influence des Jeux olympiques et paralympiques sur leur déroulement.

Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture, CNM

Tableau B – Répartition des festivals par capacité d'accueil du public en 2024

Unités et %

Capacité d'accueil du public	Nombre de festivals	En %
Moins de 500	4	6
Entre 500 et 1 000 spectateurs	6	9
Entre 1 000 et 5 000 spectateurs	23	34
Entre 5 000 et 15 000 spectateurs	14	21
Entre 15 000 et 30 000 spectateurs	13	19
Plus de 30 000 spectateurs	8	12
Total	68	100

Champ : 79 festivals ayant exprimé l'influence des Jeux olympiques et paralympiques sur leur déroulement.
Note : les résultats portent uniquement sur les répondants, dont le taux de réponse est de 86 % (soit 68 festivals).

Source : Baromètre des festivals 2024, DEPS, Ministère de la Culture, CNM

À lire aussi



28 pages, juillet 2025
ISBN 978-2-11-179314-9
Téléchargeable sur le site :
[https://www.culture.gouv.fr/
espace-documentation](https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation)
et sur www.caim.info

CULTURE CHIFFRES 2025-1

Billetterie du spectacle vivant en 2024

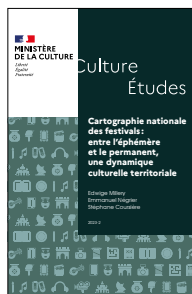
Un nombre de représentations stable, une billetterie et des recettes de billetterie en hausse

Enzo Crochet, Stève Lacroix, Amandine Schreiber

Théâtre, cirque, musique, danse ou encore comédies musicales... le spectacle vivant, deuxième secteur culturel en matière de poids économique après l'audiovisuel, couvre une large variété de domaines esthétiques. D'après les données déclarées auprès du dispositif du ministère de la Culture SIBIL (Système d'information billetterie) et enrichies de celles du Centre national de la musique (CNM) et de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP), près de 230 000 représentations de spectacle vivant ont été données en 2024, qui ont rassemblé 65 millions de spectateurs et généré une recette de billetterie de 2,4 milliards d'euros.

Par rapport à 2023, le nombre de représentations déclarées sur l'ensemble du champ du spectacle vivant est stable en 2024. Le nombre de billets (gratuits ou payants) progresse de 4 % et la recette totale de billetterie de 11 %.

L'Île-de-France concentre 47 % de l'offre de spectacles et 58 % de l'offre déclarée par des sociétés commerciales. La répartition régionale de la programmation des autres déclarants (établissements publics nationaux, structures auxquelles le ministère de la Culture a délivré un label ou une appellation, autres associations et organismes publics), dont relève une représentation sur deux, est plus équilibrée entre les régions, de même que l'offre de festivals.



32 pages, février 2023
ISBN 978-2-11-141024-4
Téléchargeable sur le site :
[https://www.culture.gouv.fr/
espace-documentation](https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation)
et sur www.cairn.info

CULTURE ÉTUDES 2023-2

Cartographie nationale des festivals : entre l'éphémère et le permanent, une dynamique culturelle territoriale

Edwige Millery, Emmanuel Négrier, Stéphane Coursière

Près de 7 300 festivals ont connu une édition en 2019 et ont été recensés dans le cadre d'un ambitieux projet de cartographie nationale. Ces 7 300 festivals sont de taille et d'envergure très différentes : certains comptent plusieurs dizaines de propositions, quand d'autres s'apparentent plus à une fête de village inscrite dans une démarche artistique ou culturelle. Cette grande diversité forme la richesse de la réalité festivalière, qui s'est développée à la faveur des politiques culturelles mises en œuvre à partir de 1981, en mettant à l'honneur la dimension événementielle et son aspect festif.

L'étude propose une analyse régionale puis départementale du fait festivalier en se concentrant sur la densité de l'offre rapportée à la population, sur l'évolution du nombre de festivals analysée à partir de la décennie de leur création, sur leur programmation dominante et

sur leur saisonnalité. Plus de quatre festivals sur dix sont des festivals de musique, près de la moitié ont été créés au cours de la dernière décennie et près de quatre sur dix se déroulent au cours de la saison estivale. L'histoire, les esthétiques de prédilection et l'héliotropisme expliquent les variations de leur présence selon les régions.

Si les départements urbains comptent un plus grand nombre de festivals, les départements ruraux disposent d'une offre riche rapportée à la population. Enfin, l'offre festivalière repose souvent sur un réseau d'acteurs et d'établissements culturels qui œuvrent toute l'année. La dynamique festivalière est donc tout à la fois éphémère et durable, car complémentaire d'une irrigation culturelle territoriale inscrite dans la permanence.

La cartographie nationale a été réalisée par France Festivals, le Centre d'études politiques et sociales (Cepel) et le DEPS.

Abstract

2024 Festival Barometer

In 2024, thousands of festivals have enriched the cultural calendar with a great diversity of forms, fields and duration. Mega music festivals gathering more than 30,000 festival goers to more modest events around books and literature, for example, the festival landscape is diverse, varied and contrasting.

The Ministry of Culture's Festival Barometer allows us to grasp their diversity through several indicators: programming domain, seasonality, age, festival duration, capacity, programming arrangements (outdoors or indoors, on a single site, one or several stages, for example), the financial result of the 2024 edition, economic and social issues and challenges. In 2024, nearly 2,000 festivals responded to the barometric survey, which allows a portrait to emerge of this essential activity for cultural life in France.

Live performance occupies a central place in the festival universe and brings together nearly two-thirds of the festivals, including 46% music festivals and 21% non-music live performances: street arts, theatre, dance, circus. However, there are historical festivals in all other fields, and their renewal is measured against a post-pandemic creative dynamic: whereas more than two-thirds of festivals have been created since 2000, more than one in ten festivals were created after 2019.

In 2024, more than half of the festivals observe an increase in their artistic and technical expenses. Moreover, nearly half of the festivals record increased ticket sales receipts. In total, more than four in ten festivals record a negative result, a situation which varies across fields, with film festivals seeming less affected for example.

Societal commitments are at the heart of the concerns of festival organisers: more than seven out of ten festivals declare integrating sustainable development goals among their priorities and three-quarters of music festivals are actively involved in tackling sexist and sexual violence and harassment.

Finally, despite these economic difficulties, more than eight out of ten festivals intend to hold an edition in 2025, which demonstrates the vitality of the festival phenomenon in France.

Directrice de la publication : Amandine Schreiber,
cheffe du Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation
Responsable de la publication : Laura Breidt

Date de publication : juillet 2025

Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :
<https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation>
https://www.cairn.info/editeur.php?ID_EDITEUR=DEPS

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.

Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse

contact.deps@culture.gouv.fr

En 2024, des milliers de festivals ont enrichi le calendrier culturel avec une grande diversité de formes, de domaines et de durée. Des mégafestivals de musique rassemblant plus de 30 000 festivaliers à des événements plus modestes autour du livre et de la littérature, le paysage festivalier est multiple, varié et contrasté.

Le *Baromètre des festivals* du ministère de la Culture permet d'en saisir la diversité à travers plusieurs indicateurs: domaine de programmation, saisonnalité, ancienneté, durée du festival, jauge, dispositifs de programmation (en plein air ou en salle, sur un seul site, une ou plusieurs scènes, par exemple), résultat financier de l'édition 2024, enjeux et défis économiques et sociaux. En 2024, près de 2 000 festivals ont répondu à l'enquête barométrique, ce qui permet de dresser un portrait de cette activité essentielle à la vie culturelle en France.

Téléchargeable sur le site :
www.culture.gouv.fr/espace-documentation
et sur
www.cairn.info

ISBN : 978-2-11-179315-6

